

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03236

Numéro SIREN : 813 726 833

Nom ou dénomination : 3 BRIN'S

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 12784

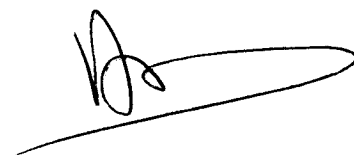
28

- 6 AOUT 2019

SAS 3 BRIN'S

**ETATS FINANCIERS
AU
31 DECEMBRE 2018**

*Certifié conforme
à l'original*



Présentation

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	45 562 Euros
Chiffre d'affaires	Néant
Résultat net comptable	- 461 Euros

Fait à Marseille
Le 30/04/2019

Elodie BRINGUIER
Président

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	20 314		20 314	5 936
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	20 314		20 314	5 936
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 248		25 248	31 763
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	25 248		25 248	31 763
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	45 562		45 562	37 699

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-951	-224
Résultat de l'exercice	-461	-727
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	8 588	9 049
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie	36 974	28 650
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	36 974	28 650
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	45 562	37 699

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés			267	325
Salaires et traitements			194	402
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			461	727
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-461	-727
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-461	-727

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)		
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	461	727
RESULTAT NET	-461	-727
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 45 562 €.

Le résultat net comptable est une perte de 461 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2019 par les dirigeants.

Seules les informations d'importance significative sont mentionnées dans la présente annexe, conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif au cours de l'année 2018.

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre des événements postérieurs à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Liasse Fiscale

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise 3 BRIN'S				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise RESIDENCE CHANT'OISEAUX 13012 MARSEILLE					
SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2			
				Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012	
	{ Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	20 314	042	20 314
	Total I (5)	044	20 314	048	20 314
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070	
	{ Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	25 248	086	25 248
Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II	096	25 248	098	25 248	
Total général (I + II)		110	45 562	112	45 562
PASSIF				Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	10 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	
	Report à nouveau			134	(951)
	Résultat de l'exercice			136	(461)
	Provisions réglementées			140	
Total I			142	8 588	
Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 36 974)			172	36 974
Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	36 974	
Total général (I + II + III)				180	45 562
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3 BRIN'S

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue { Biens Services*	dont export et livraisons intracomunitaires {	215		214	
			217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	267
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	194		244	194
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	461

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(461)
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347				300	
	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 (461)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314 461

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.T.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
				330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		

Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990
	Dont divers : ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344
				350
	Créance due au report en arrière du déficit			346
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 354 461

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
	Déficits antérieurs reportables * 951 dont imputés sur le résultat			360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 372 461

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° 2033-B-SD

3 BRIN'S

Divers à réintégrer

Montant

N° 2033-B-SD

3 BRIN'S

[illegible]

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 3 BRIN'S

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406				
	Autres	410	412	414	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426				
	Constructions	430	432	434	436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456				
	Matériel de transport	460	462	464	466				
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476				
	Immobilisations financières	480	5 936	482	14 378	484	486	20 314	
TOTAL		490	5 936	492	14 378	494	496	20 314	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516				
	Constructions	520	522	524	526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546				
	Matériel de transport	550	552	554	556				
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566				
TOTAL		570	572	574	576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme			
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591			
TOTAL					596	585	597	599	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 3 BRIN 'S

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	951
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	951
Déficits de l'exercice	860	4 61
Total des déficits restant à reporter	870	1 412

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	☐
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 3 BRIN'S		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C A autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T I P P	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	/
2	

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 BRIN'S

ADRESSE (voie) RESIDENCE CHANT'OISEAUX

CODE POSTAL 13012

VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	BRINGUIER	Prénom(s)	ELODIE
Nom marital		% de détention	35	Nb de parts ou actions	35
Naissance : Date	12031988	N° Département	13	Commune	MARSEILLE
Adresse : N°	114	Voie	BOULEVARD CHAVE	Pays	
Code Postal	13005	Commune	MARSEILLE	Pays	

Titre (2)	M	Nom patronymique	BRINGUIER	Prénom(s)	CHRISTOPHE
Nom marital		% de détention	35	Nb de parts ou actions	35
Naissance : Date	13121990	N° Département	13	Commune	MARSEILLE
Adresse : N°	2	Voie	AVENUE DU 24 AVRIL 1915	Pays	
Code Postal	13012	Commune	MARSEILLE	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 3 BRIN'S

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		MME	Nom patronymique		BRINGUIER	Prénom(s)		ALEXANDRA	
Nom marital					% de détention	20	Nb de parts ou actions		20
Naissance :	Date	08111992	N° Département	13	Commune	MARSEILLE	Pays		
Adresse :	N°	2	Voie		AVENUE DU 24 AVRIL 1915				
Code Postal		13012	Commune		MARSEILLE	Pays			
Titre (2)		MME	Nom patronymique		GRANDVAL	Prénom(s)		LAURENCE	
Nom marital		BRINGUIER			% de détention	10	Nb de parts ou actions		10
Naissance :	Date	07011962	N° Département	13	Commune	MARSEILLE	Pays		
Adresse :	N°	2	Voie		AVENUE DU 24 AVRIL 1915				
Code Postal		13012	Commune		MARSEILLE	Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
Code Postal			Commune			Pays			

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 BRIN'S

ADRESSE (voie) RESIDENCE CHANT'OISEAUX

CODE POSTAL 13012

VILLE MARSEILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	2
Forme juridique	SRL	Dénomination	TERRES DE CARRY
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50
Adresse : N°	800	Voie	CHEMIN DU BOIS
Code Postal	13840	Commune	ROGNES
Pays			
Forme juridique	SRL	Dénomination	LE PHOENIX
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50
Adresse : N°	204	Voie	QUAI DU PORT
Code Postal	13002	Commune	MARSEILLE
Pays			
Forme juridique	SRL	Dénomination	LE DITA
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	25
Adresse : N°	2	Voie	AVENUE DU 24 AVRIL 1915
Code Postal	13012	Commune	MARSEILLE
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2256-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
3 BRIN'S RESIDENCE CHANT'OISEAUX 13012 MARSEILLE France	RESIDENCE CHANT'OISEAUX 13012 MARSEILLE
SIRET 813726833	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées PARTICIPATION DANS SOCIETE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	Déficit	461
-------------------	-------------------------------	--------------------------------------	---------	-----

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 14072019 Lieu : Marseille Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : MME ELODIE BRINGUIER

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Edition du 14/07/19 à 10:15:16

N° 2065 bis-SD

(2017)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
			5	6	7	8	

H DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLTL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLTL imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLTL réalisée au cours de l'exercice	
		MVLTL restant à reporter	

3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf
Le 10 mai
A 17 heures

Les administrateurs de la société par actions simplifiée « 3 BRIN'S », se sont réunis en Conseil au siège social de la société, sis Résidence Chant'oiseaux, 2 avenue du 24 avril 1915, 13012 Marseille, sur convocation du président Mademoiselle Elodie BRINGUIER, conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents et ont élargé le Registre de Présence : Mademoiselle Elodie BRINGUIER, Président du Conseil d'Administration ; Monsieur Christophe BRINGUIER, Directeur Général ; Madame Laurence BRINGUIER, Administrateur.

Mademoiselle Alexandra BRINGUIER est absente et excusée.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Mademoiselle Elodie BRINGUIER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Christophe BRINGUIER remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et arrêté des comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice ;
- Rédaction du Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que du texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et proposition d'affectation du résultat.

Le Président expose qu'il convient de procéder à l'examen des comptes annuels de l'exercice écoulé. Il soumet en conséquence au Conseil le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le Président précise que ces documents ont été transmis à chaque Administrateur préalablement à la présente réunion.

Le Président informe les administrateurs que le résultat net cette année est une perte de 461 €. Le Président propose donc d'affecter le résultat 2018, soit une perte de 461 € au report à nouveau débiteur lequel sera débiteur après cette affectation de 1 412€.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE

1. Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire

Après échanges de vues et délibérations le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'arrêter les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et décide de les soumettre, ainsi que la proposition d'affectation du résultat de l'exercice, à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera convoquée le 28 juin 2019 à 17 heures au siège social, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2018 ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2018 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Questions diverses
- Pouvoirs pour les formalités.

2. Rédaction du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

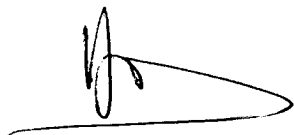
Le Président soumet au Conseil d'Administration un projet de rapport concernant notamment la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice en cours ainsi que les événements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et ce jour.

Le Conseil arrête la rédaction définitive de ce rapport et le texte des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale, sous réserve de la demande éventuelle d'inscription de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions posées par les articles prévus au Code de commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, lequel, après lecture, a été signé par le et les Administrateurs présents.

Mlle Elodie BRINGUIER



M. Christophe BRINGUIER



3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 813726833

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun associé n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L225-68 et L225-69 du Code Commerce pour le dépôt de projets de résolutions.

Le président présente et donne lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduite dans les comptes qui font apparaître une perte de 461 € .

L'assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Affectation de la perte de 461 € au report à nouveau débiteur, lequel sera débiteur après cette affectation de 1 412 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

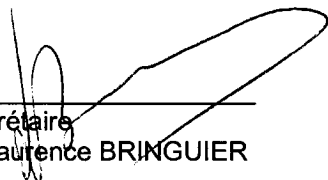
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.


Le Président
Mlle Etodie BRINGUIER


Le Scrutateur
M. Christophe BRINGUIER


Le Secrétaire
Mme Laurence BRINGUIER

3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 813726833

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf
Le 28 juin
A 17 heures

Les associés de la société par actions simplifiée « 3 BRIN'S », au capital de 10 000 €, divisé en 100 actions de 100 € de nominal, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sis Résidence Chant 'oiseaux, 2 avenue du 24 avril 1915, 13012 Marseille, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie, émargée par chaque membre de l'Assemblée ;
- L'assemblée est présidée par Mademoiselle Elodie BRINGUIER, Président.
- Monsieur Christophe BRINGUIER, Directeur Général est appelé comme Scrutateur et accepte cette fonction ;
- Madame Laurence BRINGUIER, associée est désignée comme secrétaire et accepte cette fonction ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les associés présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légalement requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La copie des lettres de convocations des associés
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2018 ;
- Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Projet de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2018 ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2018 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.